



Interventions des premiers répondants à Portapique

Document fondamental : Addendum et erratum

Préparé par : Les avocats de la Commission des pertes massives

Version présentée en preuve

Document fondamental - Interventions des premiers répondants à Portapique

Addendum et erratum

REMARQUE : Le présent document est fondé sur l'analyse de la documentation dont dispose la Commission des pertes massives le 28 juin 2022. **La présentation de la preuve et l'enquête se poursuivent**. De plus, les documents fondamentaux devraient être lus et compris à la lumière des témoignages reçus par la Commission, et en conjonction avec ces derniers.

Le document fondamental *Interventions des premiers répondants à Portapique* a été présenté en preuve le 1^{er} mars 2022 dans le cadre des procédures publiques de la Commission des pertes massives.

Addendum

Les documents suivants seront présentés en preuve afin de compléter le dossier existant en ce qui concerne les pertes massives et les informations décrites dans le document fondamental *Interventions des premiers répondants à Portapique* :

1. Transcription révisée de la radio de Colchester : COMM0006825

La GRC a fourni à la Commission une transcription révisée des communications radio pertinentes de Colchester entre 22 h le 18 avril et 12 h le 19 avril 2020, heure avancée de l'Atlantique. Cette transcription (COMM0006825) sera déposée en preuve.

2. Déclaration de la gend. V. Colford à EDSC : COMM0054287

Le 30 novembre 2020, la gend. Vicki Colford a fait une déclaration aux enquêteurs du Programme du travail d'Emploi et Développement social Canada. Cette déclaration (COMM0054287) sera déposée en preuve.

3. Réponses de la gend. V. Colford aux questions de la Commission : COMM0053542

Le 9 mars 2022, la gend. Vicki Colford a fourni une réponse aux questions écrites posées par la Commission, notamment en ce qui concerne les événements à Portapique les 18 et 19 avril 2020. Ces questions et réponses (COMM0053542) seront déposées en preuve.

4. Entretien de la Commission des pertes massives avec Melanie Lowe : COMM0054250

Le 4 février 2022, l'ambulancière paramédicale Melanie Lowe des SSU a été interrogée par la Commission au sujet de son intervention et de celle de son partenaire des SSU, Jeff Aucoin, en réponse à l'appel de Portapique le 18 avril 2020. La transcription de cet entretien (COMM0054250) sera présentée en preuve.

5. Entretien de la Commission des pertes massives avec Jeff Aucoin : COMM0055687

Le 25 février 2022, l'ambulancier paramédical Jeff Aucoin des SSU a été interrogé par la Commission au sujet de son intervention et de celle de sa partenaire des SSU, Melanie Lowe, en réponse à l'appel

de Portapique le 18 avril 2020. La transcription de cet entretien (COMM0055687) sera présentée en preuve.

6. Déclaration sous serment de Donna Lee Williston : COMM0058987

Le 9 juin 2022, Donna Lee Williston a fait une déclaration sous serment concernant les pertes massives des 18 et 19 avril 2020. Cette déclaration sous serment (COMM0058987) sera présentée en preuve.

7. Déclaration sous serment du gend. C. Grund : COMM0059543

Le 23 juin 2022, le gend. Chris Grund a fait une déclaration sous serment concernant les pertes massives des 18 et 19 avril 2020. Cette déclaration sous serment (COMM0059543) sera présentée en preuve.

Erratum

Les erreurs suivantes dans le document fondamental *Interventions des premiers répondants à Portapique* ont été portées à l'attention des avocats de la Commission :

1. Paragraphe 29 – Étiquette de l'image

Dans l'image sous le paragraphe 29, une étiquette pour Brown Loop est incluse par erreur près de l'intersection de la promenade Orchard Beach et de Cobequid Court.

2. Paragraphe 78 – Citation concernant les données GPS

Au paragraphe 78, la citation des données GPS de la cap. Natasha Jamieson contient une erreur typographique. Au lieu de « COM0040439 », la citation doit se lire comme suit : « COMM0040439 ».

3. Paragraphe 106 – Jerry Murphy

Au paragraphe 106, la référence à Gerald Murphy comme étant « Gerry Murphy » devrait se lire « Jerry Murphy ».

4. Paragraphe 127 – Heure de la transmission

Au paragraphe 127, l'heure de la transmission de l'agent Adam Merchant est indiquée comme étant 22 h 45 min 11 s. Ce message a été transmis à 23 h 45 min 11 s.

5. Paragraphe 131 – Citation concernant la déclaration

Au paragraphe 131, la citation « Déclaration du gend. Neil » doit se lire « Déclaration du gend. B. Neil ».

6. Paragraphe 154 – Citation concernant la déclaration

Au paragraphe 154, la citation « Déclaration du gend. A. Beselt » doit se lire « Déclaration du gend. S. Beselt ».

7. Paragraphe 164 – Installation des SSU à l’aire de rassemblement à Great Village

Le paragraphe 164 indique que l’ambulance M-090 était initialement affectée à la caserne de pompiers de Great Village. En fait, elle était affectée au secteur de Great Village.

8. Paragraphe 165 – Donna Lee Williston

Au paragraphe 165, le prénom de Donna Lee Williston est orthographié par erreur Donnalee Williston.

9. Figure 20 – Étiquette

À la figure 20, l’étiquette la plus au nord « 200, chemin Portapique Beach » devrait se lire « 33, chemin Portapique Beach ».